

## Debordemment siphon de douche 3eme etage

## Par dyno, le 10/01/2016 à 13:23

bonjour, je suis victime d un debordemment des eaux usées par mon siphon de douche (2 fois en 2 ans), sans action de ma part sur les robinets, mon voisin de dessous m attaque en justice, je lui explique qu il y a un probléme sur les colonnes des eaux usées (commun), ai je un recourt? suis je résponsable? merci.